



Période d'essai sur deux cdi de chantier successifs

Par **Lewis**, le **27/11/2012** à **21:50**

Bonjour,

J'ai travaillé un an sur un premier CDI de chantier. Le chantier s'est terminé et j'ai été licencié en faisant un préavis de 3 mois. A priori rien d'anormal jusque là. J'ai eu ensuite une période d'inactivité de 2 semaines et mon employeur (le même) m'a refait un nouveau CDI de chantier pour un nouveau chantier chez un autre client. Le problème est qu'il m'a imposé une période d'essai et qu'il a mis fin à ce nouveau chantier pendant cette période d'essai (du coup, pas de préavis ou presque).

Ma question: avait-il le droit de m'imposer une période d'essai sur ce 2ème CDI de chantier ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **P.M.**, le **27/11/2012** à **23:16**

Bonjour,

Si c'est pour un poste identique, la nouvelle période d'essai ne se justifiait pas...